

Rapport n°9 :

**Enveloppe pour les bourses de mobilité (entrante/sortante)
dans le cadre d'alliances internationales impliquant les masters UBFC**

Rapporteur (s) :	Yevgenya PASHAYAN-LEROY – Directrice Service Relations Internationales
Service	Relations Internationales
Séance du Conseil d'administration	27 mai 2021

Pour délibération	<input checked="" type="checkbox"/>
Pour échange/débat, orientations, avis	<input type="checkbox"/>
Pour information	<input type="checkbox"/>
Autre	<input type="checkbox"/>

Rapport :

Dans la perspective de la stratégie d'internationalisation de l'espace d'enseignement supérieur et de recherche de Bourgogne-Franche-Comté, le Projet Investissement d'Avenir ISITE-BFC prévoit un budget destiné à financer des bourses de mobilité (entrantes ou sortantes) pour les étudiants inscrits dans un master UBFC impliqué dans la mise en œuvre d'une alliance internationale.

Parmi les priorités du Projet ISITE-BFC, figurent :

- l'établissement d'alliances internationales adossées aux masters UBFC pour configurer un double diplôme, des échanges plus intenses d'étudiants de Masters pour augmenter le nombre de thèses en cotutelles avec un partenaire international qui présente un intérêt stratégique pour la recherche scientifique en Bourgogne-Franche-Comté.
- le renforcement de la mobilité internationale des étudiants inscrits dans les masters UBFC.

L'enveloppe proposée pour les bourses de mobilité entrantes ou sortantes pour l'ensemble des parcours de masters UBFC impliqués dans des conventions internationales est de **120 000 €** pour l'année universitaire 2021-2022.

DÉLIBÉRATION

Il est demandé au Conseil d'administration de bien vouloir délibérer sur l'enveloppe allouée pour l'année académique 2021-2022 pour les bourses de mobilité pour l'ensemble des parcours de masters UBFC impliqués dans des conventions internationales.